Intersubjectivité et implicite par la connexion inter-énoncés : une étude du connecteur anglais *'but'*

Martine SEKALI- DE COLA
Groupe TELOS
Université de Paris III et de Poitiers

in *Approches énonciatives de l'énoncé complexe*. Groupe TELOS, Bibliothèque de l'Information Grammaticale, n°22, Editions Peeters, Paris. Janvier 1992

Cet article est motivé par une constatation simple : en anglais comme en français, les connecteurs dits " adversatifs " sont beaucoup plus réfractaires à l'ellipse et plus difficiles à exprimer par la simple parataxe que d'autres connecteurs (*et* et *and* par exemple). Les linguistes spécialistes de la comparaison des langues[1] remarquent également que, dans les langues qui ne possèdent pas de coordonnants, on aura recours à un emprunt pour exprimer la connexion adversative, qui implique une relation inter-sujets particulière. Le turc, par exemple, emprunte dans ce cas à l'arabe ou au persan le relateur signifiant *mais* (*amma* ou *ammâ*).

Ces deux observations convergent pour signaler que la connexion explicite et morphématique s'impose chaque fois que la relation inter-énoncés n'est pas contextuelle ou ne suit pas l'ordre linéaire successif du discours. En retour, on peut considérer que l'opération de connexion argumentative est plus complexe que la structuration prédicative linéaire des formes paratactiques. En posant les sujets énonciateurs comme origine de l'ordonnancement du discours, la connexion argumentative permet en particulier de construire des implicites discursifs et de nouer des relations inter-énoncés non binaires, choses que la parataxe, à elle seule, ne peut accomplir. Ainsi la mélodie, les pauses intonatives, ou les morphèmes relateurs relayent la syntaxe lorsqu'il s'agit de segmenter la chaîne linéaire et de poser des relations inter-énoncés qui transitent par un point de vue subjectif.

Nous proposons ici une analyse du connecteur anglais but, avec un objectif double :

- contribuer à cerner la particularité opératoire de ce relateur, tout en

[1] cf. notamment Feuillet, J. (1990); " Place de la coordination ", *L'Information Grammaticale* n°46, Paris, et Hagège, C. (1982), *La structure des langues*, Que sais-je n°2006, Paris, PUF.

conservant pour son observation une démarche linguistique généralisable à d'autres connecteurs.
- exemplifier le pouvoir relationnel et référentiel de la connexion argumentative et souligner le rôle des repérages intersubjectifs dans les phénomènes de manipulation du discours et de ses acteurs.

Dans les énoncés complexes de type *p but q*, où p et q sont des énoncés complets, le connecteur *but* met en place une relation ternaire, et non binaire. Observons les énoncés suivants:

(1) *We have so far managed to keep our decision from the neighbours,* ***but*** *we have discussed it with Mr Livingstone.*
(I. Murdoch, *An Accidental Man,* p. 74)

(2) *Sometimes you talk rot, Rupert darling,* ***but*** *I adore listening to you all the same.*
(I. Murdoch, *A Fairly Honourable Defeat*, p.20)

Si les énoncés q dans cette configuration apparaîssent en effet comme constituant une restriction, ce n'est pas la validation des énoncés p (*We have so far managed to keep our decision from the neighbours* et *Sometimes you talk rot*) qui fait l'objet de cette restriction: ils restent validés et pris en charge par l'énonciateur au même titre que q. La restriction concerne en fait le " pouvoir modal " de p, c'est-à-dire le rapport entre p et un implicite que le co-énonciateur (noté S_1) peut voir déclenché par cette énonciation (en (2), cet implicite peut être *You'd better shut up* ou *I'm fed up with you* par exemple). Les énoncés q ont alors pour rôle de marquer une **discordance** des énonciateurs S_0 et S_1 sur cet implicite.

Il est des cas, comme celui de *but* , où l'analyse linguistique ne peut faire l'ellipse d'une prise en compte de données implicites. La réalité formelle des énoncés implicites dont nous parlons est, par définition, non spécifiée dans l'énoncé. Ce n'est cependant pas la teneur exacte de l'implicite qui nous intéresse ici, mais la construction de sa présence même. Contentons nous, pour les besoins de l'analyse, de définir l'implicite comme une **continuation potentielle du discours par le co-énonciateur**, c'est-à-dire comme une représentation construite par la langue, mais qui n'a pas acquis de concrétude linguistique.

Le connecteur *but* établit ainsi une discordance des sujets

énonciateurs sur la prise en charge d'une représentation implicite engendrée par p. Précisons ces opérations.

Nous avons parlé du "pouvoir modal" de p. C'est que p, du fait même de la connexion, est posé comme déclenchant la prise en charge de l'implicite par le co-énonciateur. Il s'agit en fait là d'une opération de **repérage inter-énoncés**, comme c'est le cas avec d'autres connecteurs, mais dans le cas de *but*, l'un des énoncés est implicite: p prend statut de repère de la prise en charge de l'implicite. Or c'est sur cette relation de repérage inter-énoncés que, par *but*, deux représentations subjectives s'opposent.

Remarquons que dans (1), l'énoncé q reprend la même structuration que celle de p, en modifiant l'instanciation du prédicat:

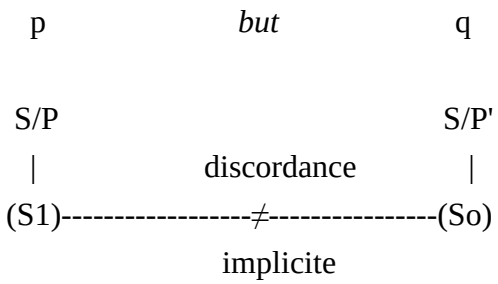
p: *We have so far managed to keep our décision..*
S *have* P

q: *We have discussed it with Mr Livingstone*
S *have* P'

But introduit ainsi une modification de l'instanciation d'au moins un des éléments de la lexis de p (ici le prédicat). Cette modification du "dictum" de p entraîne un réajustement du transfert des validations de p vers l'implicite (que nous avons appelé le pouvoir modal de p) . En d'autres termes, après avoir posé p comme repère, *but* disqualifie ce statut de p en tant que repère de la prise en charge de l'implicite. Nous dirons que, comme tous les connecteurs argumentatifs, *but* est un **opérateur de repérage inter-énoncés et inter-sujets**. Sa spécificité réside dans la nature de ces repérages. Le connecteur *but* effectue trois opérations:

- il pose l'existence d'un implicite dont la validabilité est repérée par p et **prise en charge par S_1** (S_1 étant lui-même une construction de S_0).
- il introduit un autre énoncé (q), **pris en charge par S_0**, nouvelle instanciation de la lexis de p,
- qui disqualifie le statut de repère qu'a p sur l'implicite.

Cette disqualification pose une modalité intersubjective de discordance entre les énonciateurs sur l'implicite:



Il s'agit ici de la mise en débat de la validité d'un implicite discursif sur laquelle s'opposent deux représentations du monde.

Notons que la connexion argumentative va beaucoup plus loin qu'une simple relation entre contenus prédicatifs. Elle est avant tout une modalié intersubjective de discordance, doublement représentative: elle permet non seulement à un énonciateur de poser sa représentation subjective, mais aussi de construire, de créer, celle d'un co-énonciateur.[2]

Ainsi dans certains cas de connexion par *but* , il est possible de reconstruire l'implicite:

(3) *" Gracie darling, will you marry me ? "*

" Yes."

" What ? ***But, but****, Gracie, do you love me ? "*

" Can you not infer that from what I said just now ? "

(I. Murdoch, *An Accidental Man*, p.7)

(4) *" You're so soppy about couples ! One's got to be realistic. You're even soppy about Axel and Simon."*

" I believe they're happy, if that's what you mean."

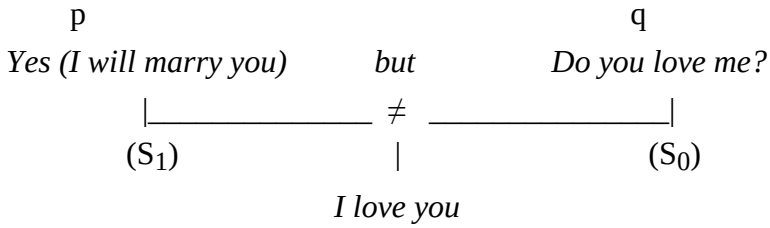
" ***But*** *do you think Simon is really homosexual ? "*

(I. Murdoch, *A Fairly Honourable Defeat*, p.15)

Dans l'énoncé (3), *but* introduit un énoncé q qui, cette fois, ne reprend pas

[2] Rappelons que le co-énonciateur est à envisager comme une émanation de l'énonciateur, comme la représentation qu'il construit de l'autre, et qui est inscrite dans la structuration de l'énoncé par un ensemble de marqueurs. Le co-énonciateur se distingue ainsi du co-locuteur en ce qu'il n'a pas un statut de producteur/structurateur d'énoncés, mais plutôt de produit de la structuration.

la structuration de p, mais celle de l'implicite, pour en modifier la modalité assertive, qui devient interrogative:



But, ici encore, pose p comme repère de l'implicite pour le co-énonciateur, mais disqualifie ce repérage par une modification directe, dans l'énoncé q, de la prise en charge de l'implicite, lequel se trouve du même coup explicité. Cet implicite est toujours repéré par rapport au co-énonciateur (S_1), comme le confirme la réponse de Gracie.

Notons que si l'implicite est potentiellement préexistant à la connexion (présupposés culturels), le **statut** de l'implicite, (c'est-à-dire son incidence dans la relation inter-énoncés et intersubjective), est bien, ici, un produit de la structuration linguistique: il est issu de la connexion par *but* en interaction avec la structuration des énoncés liés. De potentiels, les présupposés culturels deviennent, grâce à la connexion, des implicites structurés, parfois même rigoureusement calculables, comme le font apparaître les énoncés suivants:

(5) *He's a cop,* ***but*** *he isn't a bastard !*
(6) *He's a cop,* ***but*** *he is a bastard !*

où l'on peut reconstruire deux implicites inverses: *Cops are bastards* en (5), et *Cops are not bastards* en (6).

Le fonctionnement linguistique de *but* est d'ailleurs très fréquemment utilisé pour des effets d'ironie par sous-entendus, comme en témoignent les énoncés suivants:

(7) *Oh! Lovely dress you've got here,* ***but*** *this isn't a fancy-*

dress party !

(8) *Dr Herder: His Lordship is a paranoid schizophrenic.*

Sir Charles: ***But*** *he's a Gurney !*

Dr Herder: Then he's a paranoid schizophrenic Gurney who believes he's

God.

Sir Charles: ***But*** *we've always been Church of England !*

(P. Barnes, *The Ruling Class*, I,3)

Nous retrouvons là la relation de discordance mise en place par *but* au niveau de l'intersubjectivité. Les enchaînements inter-énoncés s'avèrent ainsi particulièrement intéressants lorsqu'on examine la mise en place des relations intersubjectives. Avec *but*, il s'agit d'une relation inter-énoncés ternaire qui établit une modalité intersubjective de discordance ($S_0 \neq S_1$) sur la validabilité du troisième terme implicite. Les énonciateurs ne sont plus " sur la même longueur d'onde ", ils sont constitués comme des origines différenciées de la prise en charge de l'implicite.

On remarque que l'anglais, comme le français; ne marque pas sur le connecteur la différence entre le *mais* dit " réfutatif " (d'après la terminologie de C. Plantin[3]) : *ma voiture n'est pas bleue, mais verte*, et le *mais* dit " argumentatif " : *il est anglais mais je n'aime pas son accent*, alors que de nombreuses langues possèdent deux marqueurs différents (*sondern/aber* en allemand, *sino/pero* en espagnol...). C'est que ces deux valeurs relèvent bien d'une opération commune, qui est celle de la mise en place d'une discordance subjective. Dire *My car is not blue but green*, ce n'est pas faire une restriction sur la couleur bleue de ma voiture, c'est s'opposer à une croyance fausse que l'on attribue au co-énonciateur. La négation, quasiment toujours présente dans cette configuration, marque d'ailleurs moins l'absence de bleu que la présence d'une qualification (implicite ou explicite) par un co-énonciateur, et un rejet de cette qualification.

C'est également cette opération de rejet que l'on trouve dans le *but* dit "restrictif ", analysé par A. Joly [4] :

[3] Plantin, C. (1978) "Deux mais en français ? ", Semantikos, 2, pp.2-3.

[4] Joly, A. (1982) " But signe de l'exception et de la restriction dans l'histoire de l'anglais", *Modèles Linguistiques*, tome IV, fasc. 2.

(9) *No one* ***but*** *Giuseppe would have thought of such a thing.*

(10) *I had no choice* ***but*** *to decide to go.*

(11) *He's* ***but*** *a boy.*

L'opérattion qu'il attribue a *but* dans ce cas (" soustraction de quelque chose à un jugement et positivation de l'élément mis à part ") nous paraît présente dans tous les emplois de *but*, mais on voit mal pourquoi celui-ci en particulier serait plus restrictif qu'un autre, et dépourvu de valeur subjective. Dans les trois exemples précédents; *but* permet d'emblée de poser l'énonciateur en discordance avec toute autre possibilité d'associer le sujet et le prédicat. En disant :

(12) *He's nothing* ***but*** *a fool.*

on pose l'existence d'un co-énonciateur valideur (cf. la négation) et l'on confère au seul énonciateur le pouvoir de légiférer. Il s'agit ici encore d'une opération de mise en discordance des parties prenantes du discours ($S_0 \neq S_1$) et de réassertion du pouvoir modal de l'énonciateur S_0. La progression du discours se fait par l'exclusion des éventuels projets argumentatifs de l'autre : en utilisant *but*; **S_0 se pose à la fois comme différencié et en possession du pouvoir organisateur du discours**. Cette double valeur (à la fois négative par rupture avec S_1, et positive par relance modale de S_0) se manifeste de manière constante si l'on observe les origines des marqueurs "adversatifs" dans les différentes langues. La composante *-ut* (*out*) de *but* (*be-utan*; *outside*; *without*) est indicative de la création d'une rupture par rapport à un autrui, comme le *mais* grec $\alpha\lambda\lambda\alpha$ (neutre pluriel de $\alpha\lambda\lambda o\sigma$ = autre). Notons également l'origine latine du *mais* français : *magis*, c'est-à-dire *davantage, plus*, qui retrace la positivité dont parle A. Joly, et la relance du discours.

L'utilisation du connecteur *but* par les enfants est également très révélatrice. C. Peterson[5], qui analyse l'utilisation de *but* dans les récits d'enfants, établit une deuxième distinction, en opposant une utilisation " sémantique " de *but*, avec négation d'implicite :

(13) *My Mom knew it [that other kids were beating me up], **but** she knew those were my friends.*
[implied : one expects Mom to stop the kids from beating her daughter]

(14) *I had to wait a few hours **but** while I was there they brought library stories along.*
[implied : one expects the long wait in the hospitals to be terrible but it wasn't so bad because of the library books]

à une utilisation dite " pragmatique " :

(15) *Child : I want some salami.*
*Adult : **But** Mr Miller is here; he came to play with you.*
*Child : **But** I want some salami !*

Dans les deux cas, il s'agit bien à la fois de poser un autrui et de rétablir l'énonciateur dans son rôle de maître du discours. Dans (13) et (14), l'énonciateur s'oppose aux éventuels implicites pris en charge par le co-énonciateur (*non, ma mère n'est pas une mauvaise mère.*.). L'exemple (15) est particulièrement intéressant en ce qu'il expose la relation intersubjective marquée par *but* : en répétant *I want some salami*, cette fois introduit par *but*, l'enfant s'affirme comme seul maître de la progression du discours, dans un énoncé qui pourrait être glosé par : *je me fiche de ce que tu peux dire, ou vouloir dire, c'est moi qui parle !* C. Peterson signale que cet emploi de *but* est présent chez tous les enfants testés, quelque soit leur âge et sans évolution, alors que l'emploi dit " sémantique " s'accroît avec l'âge, suivant en cela le développement de la maîtrise des implicites et inférences du discours. C'est donc encore l'opération intersubjective qui prime dans cet opérateur : *but* définit une instance subjective comme ordonnatrice du discours.

[5] Peterson, C. (1986) " Semantic and pramatic uses of *but* ", Journal of Child Language, 13, Great Britan.

Un autre emploi de *but*, signalé par C. Peterson, dans les récits enfantins, témoigne de ce que nous avons appelé le **mode d'ordonnancement subjectif** du discours par la connexion argumentative :

" The series of events that constitute a narrative are almost always described in chronological order. When they are misordered, they are generally tagged by another connective such as *before* or *after*, although sometimes *but* functions as a signal of misordered temporal sequence, either alone or combined with another connective." (p.587)

Elle donne deux exemples de ce désordre temporel annoncé par *but* :

(16) *We went to Florida **but** first we went to Texas*.

(17) *I didn't cry **but** I had to take this medicine* (taking the medicine preceded not crying).

Notons que dans ces énoncés la connexion détache les événements de l'ordre linéaire tout en conservant leur structuration aoriste (une forme aspectuelle *had-en* aurait pu assurer le le lien entre les énoncés mais aurait alors mis en place une relation binaire). Dans (16), il s'agit en fait moins pour l'enfant de réparer une " erreur de chronologie " que de marquer que **la chronologie n'est pas pertinente** : c'est un ordre de valeur qui prime, on fait ressortir la visite du Texas comme plus intéressante que celle de la Floride, et le *first* est à interpréter moins au sens de *d'abord* qu'au sens de *surtout*. La Floride est reléguée au second plan dans la subjectivité de l'enfant. Le relateur *but* subsitue à l'ordre linéaire chronologique un ordre subjectif.

De même en (17), on remarque que *I had to take this medicine*, introduit par *but*, vient restreindre les possibilités inférentielles de *I didn't cry* (*ce n'est pas surprenant, ou n'allez pas croire que je dis cela pour*

crâner...). Là encore la chronologie temporelle est marquée comme sans intérêt, c'est un **ordre d'interprétation subjective** qui est établi, un ordre argumentatif : le deuxième énoncé asserté par l'enfant est marqué comme plus fort que tous les implicutes dont le co-énonciateur pourrait se faire le valideur. L'énonciateur est posé comme maître de la continuation du discours, et même organisateur de son interprétation par l'autre.

Il nous semble important de considérer les connecteurs argumentatifs comme des opérateurs linguistiques à part entière. Dépasser le niveau de l'énoncé pour envisager la dimension du discours et étudier le réseau de relations qui le constitue n'impose pas que l'on définisse un domaine extérieur à la langue et des outils d'analyse forcément différents de ceux qui permettent de dégager les opérations constitutives de l'énoncé. Les quelques remarques qui précèdent concernant le connecteur *but* avaient pour objectif de proposer une approche d'un phénomène argumentatif particilier à partir des opérations énonciatives qui l'engendrent. L'opération de repérage inter-énoncés et de repérage intersubjectif des termes de la relation de connexion nous paraîssent pouvoir définir un critère d'analyse (applicables à d'autres connecteurs) permettant de rendre compte de la **structuration linguistique** de l'intersubjectivité et même de l'implicite.